



Compte rendu du Comité Directeur du 20 septembre 2009

adopté lors d'un échange de courriel le 14 octobre 2009

CISP de Kellerman – PARIS

Membres CD présents (11)

Virginie Blum, Mickaël Blanchard, Jean-Paul Ters, Gérard Lecourt, Michel Chariou, Marie-France Charles, Christophe Dodin, Joël Poulain, Rémi Gueorgiou, Christian Vuillet, Thomas Poirson.

Cadres techniques présents : (1) - Gilles Nédélec - Directeur technique national, Hervé Letteron - DTN adjoint (membres de droit)

Membres CD absents excusés (05) :

Michel Ediar (pouvoir à Marie-France Charles), Vincent Frey (pouvoir à Thomas Poirson), Alain Matton (pouvoir à Joël Poulain), Chantal Lenfant (pouvoir à Michel Chariou), Pascal Laminach (pouvoir à Mickaël Blanchard)

Membres absents non excusés (2) : Jacques Leroy, Charlotte Bouchet.

Invité : Jean-Paul Baudoin.

16 voix sur 18 sont présentes, le quorum étant atteint, le CD peut valablement délibérer.

La réunion commence à 8 heures 30

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaire : Gérard Lecourt - Joël Poulain

Le président remercie les membres présents pour cette journée de travail qui a bien débuté avec le séminaire ainsi que Thierry Vermeersch, Franck Dechavanne pour leurs contributions à la rédaction du règlement des compétitions.

Il remercie Jean-Paul Baudoin qui se voit confier la formation (suivi des diplômés etc.. en relation avec la DTN).

Calendrier 2010 : Mickaël Blanchard

3 WRE sur Nationale 21 + Nationale 63 + semaine fédérale. Les organisateurs seront sollicités pour l'inscription de ces épreuves au ranking IOF.

Le CF FFSU ne se déroulera pas en 42, les Elites seront absents à la date choisie. Problème de choix de la date par la FFSU. Le calendrier FFCO et HN ne laissant pas de disponibilités en mai. La date sera arrêtée à la prochaine CMN.

Reste à intégrer les raids d'orientation et éventuellement un CF de CO à VTT (sprint et MD). Les responsables de commissions doivent faire parvenir leurs dates avant le 27 septembre.

Le calendrier national est Adopté.

Les ligues doivent faire parvenir leur calendrier pour le 1^{er} décembre. A l'issue le calendrier fédéral sera validé et envoyé aux Préfectures et institutionnels. Toute demande ultérieure devra être validée par la commission « calendrier » et le bureau fédéral.

Adoption du Cr du CD du 21 Juin 2009 : Gérard Lecourt

Adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Le Comité Directeur prend acte de la démission de Fabrice Erdinger, qui est acceptée.

Calendrier réunions : Gérard Lecourt

Séminaires et CD 2010 : 20/02 - 20/03 (AG 20/21/03) - 05/06 – 11 et 12/09 (en Savoie) - 11/12.

Le CD adopte le calendrier de l'AG 2010.

Frais téléphoniques et internet : Rémi Gueorgiou

Une étude approfondie des besoins de la FFCO en matière de moyens de communication doit être faite. Les autres FF fonctionnent avec des Tél dédiés. Les lignes fixes fédérales sont à renouveler. Un appel d'offre sera adressé aux fournisseurs de contrats groupés (mission à proposer à Event Partner) en fonction du volume de frais annuels de la FFCO.

Point sur la trésorerie : Christian Vuillet

Le suivi budgétaire est déficient. Au 18 Septembre : ajouter les pourcentages de réalisation. Il faut tenir une comptabilité d'engagement, avec les dépenses engagées par rapport aux dépenses réalisées.

Le logiciel fédéral n'est plus adapté. Une étude après conseil des autres fédérations et un appel d'offre seront faits.

Les licences sont stables par rapport à l'an dernier au 15/09, mais nous ne progressons pas.

Budget Haut Niveau : Des incertitudes budgétaires ne permettent pas d'envisager le déplacement au JEC en Allemagne (coût 4500€ pour 12 athlètes et 2 encadrants). Les entraîneurs nationaux ne savent pas précisément de quelle enveloppe disposer. Un décompte mensuel de chaque ligne de frais de déplacement par groupe d'entraîneurs devrait être disponible.

Le montant des frais engagés enregistré, le décompte sera ajusté pour les entraîneurs après réception des pièces.

Frais de déplacement aux JWOC à VTT et de la 2^e équipe Sénior Hommes se sont cumulés pour un dépassement de ligne.

Les World Games a eu un coût de 4500€, important pour promouvoir la CO auprès du CNOSF.

Par manque de lisibilité sur le budget déjà engagé, les membres du comité directeur doivent se prononcer sur la participation ou non d'une équipe à la JEC. Compte tenu que cette proposition n'est pas inscrite à l'ordre du jour, seuls les présents peuvent voter : 1 pour, 4 abstentions, 6 contre. Aucune équipe ne sera envoyée à la JEC, aucune rallonge budgétaire n'étant possible.

Le trésorier doit impérativement reverser au WOCS les sommes qui lui sont dues.

Le comité directeur mandate Michel Chariou et Marie-France Charles pour faire un point sur la trésorerie et faire des propositions concrètes de fonctionnement adapté à la FFCO.

Les regroupements jeunes interligues :

Objectif : Développement des structures régionales d'entraînement.

Public cibles les H 14 - H 16 - H 18 en 2010.

3 WE de 4 regroupements : dernier WE novembre, janvier, février.

2 séances sur le WE

12 sites sont proposés.

Chaque site aura 4 rôles : logistique, administratif, technique et analyse.

La structure gère son groupe (1 encadrant accompagne chaque structure).

La Direction Technique Nationale vient en appui technique et méthodologique à la demande, 1 technicien référent par zone.

Financement : déplacement technicien pris en charge par FFCO, hébergement technicien par l'organisateur.

Peut être associé avec une course technique WE (les circuits 14-16-18 seront faits pour les stagiaires).

Formation :

Formation de formateurs sur Dijon en Octobre, 4 formations de moniteurs en Novembre – Décembre dans les 4 zones.

1 formation de formateurs d'experts au dernier trimestre 2009.

Certification et recyclage des diplômés des ligues.

En raison de la démission de Jacques Leroy de la commission formation, le Président propose que Jean-Paul Baudoin prenne en charge cette commission. Il prendra les directives auprès du DTNA.

Communication :

Anticiper sur les actions des commissions.

Fonctionnement d'O'Mag. Le bureau directeur souhaite être informé des articles parvenant à la rédaction et leur sélection. Bonne amélioration de la qualité de la revue.

Règlement des Compétitions 2010 :

Le règlement des compétitions a été remis à plat. Une partie – règles communes - et une partie – règles techniques spécifiques à chaque discipline.

Les points d'achoppement ont été discutés et validés un à un. Discuté et modifié en séminaire le 19/09, il sera remis en forme pour envoi et validation internet par le CD en octobre.

Calendrier : modifications terminées pour fin septembre – relecture pour le 15 octobre – diffusion le 1^{er} novembre. **Adopté**

Partenariat – Gérard Lecourt – Gilles Nédélec – Christophe Dodin

La société Event Partner n'a pas, à ce jour, fait connaître à la FFCO, les résultats de ses recherches. Elle accompagne la FFCO dans ses démarches avec la Société Générale qui pourrait être partenaire de la FFCO sur des actions.

Les discussions avec ERDF entrent dans la phase consolidation. Un bilan sur la participation d'ERDF sur les 6 manifestations et les 3 ESO sélectionnés en 2009 est en cours d'évaluation. La commission partenariat (Christophe Dodin, Mathieu Gagnot et Guillaume Renard) a bien avancé dans les négociations. Un partenariat sur 3 ans pourrait voir le jour. Des directives seront données aux Présidents de ligues lors d'une réunion en novembre quand nous aurons tous les éléments. Les Présidents de ligues doivent être très discrets dans leurs démarches avec ce partenaire potentiel. La commission partenariat doit être mise au courant des éventuelles démarches (à éviter pour le moment) dès les premiers contacts.

Les objectifs communs passent par une restructuration en ressources humaines.

Les contacts avec Quechua et North Face se poursuivent.

Merrell Oxygène : suite au contact avec ASO (raid sur le Lioran), le DTN a missionné le CTN d' Auvergne pour suivre le dossier. Le DTN et le CTN assisteront à une prochaine réunion avec ASO.

Personnels – Gérard Lecourt

Une étude approfondie sur les besoins en personnels en adéquation avec les moyens attribués et les finances fédérales sera menée par le bureau directeur. Un redéploiement des personnels devra être fait avec des missions nouvelles pour certains et des aménagements pour d'autres.

Les redevances/droits d'inscriptions et Les titres de participation – Gérard Lecourt

Dans une note le secrétaire général a porté à la connaissance des élus, les dysfonctionnements quant à la délivrance des titres de participation (passp'orientation) sur les manifestations en application des lois françaises et des statuts et règlement intérieur de notre fédération. Pour pallier à ces défauts, il propose :

- de ne plus appliquer le système de quota,
- d'abandonner les titres famille
- d'attribuer une ristourne de 1€ à la ligue sur chaque titre délivré
- de ne faire qu'un seul tarif d'inscription pour les compétitions du groupe National
- de proposer un tarif unique pour les autres épreuves

Les ligues ont l'obligation de veiller que chaque non-licencié, sur quelque manifestation que ce soit organisée par une association affiliée, soit en possession d'un titre de participation.

Les ligues devront mettre en place un suivi des passp'orientation délivrés. **Adopté.**

Le certificat médical –Gérard lecourt

Dans une note, le secrétaire général a porté à la connaissance des élus, l'obligation qui est faite à toute fédération française organisant une compétition sur le territoire français de vérifier que les participants sont :

- soit titulaires d'une licence FFCO avec mention de la pratique de la CO en compétition,
- soit titulaires d'une licence d'une fédération IOF agréée par la FFCO,
- soit d'un certificat médical conforme

Cette règle n'est pas appliquée dans notre fédération. Conscient des difficultés, le secrétaire général a envoyé un courrier à toutes les fédérations étrangères afin de savoir si :

- elles disposent d'une licence,
- si cette licence comporte un volet d'obligation du certificat médical. A ce jour, seule la FRSO (Belgique) est en conformité

Tous les coureurs des fédérations qui ne rempliront pas cette obligation devront être en possession d'un certificat médical pour les épreuves se déroulant en France. Les ligues sont chargées de faire appliquer cette règle.

Représentant FFCO au comité d'organisation du CM 2011

A sa demande et comme il était prévu, Rémi Gueorgiou demande à être remplacé. Le comité directeur mandate Marie-France Charles. **Adopté.**

Divers :

Le DTN Gilles Nédélec apporte les explications suivantes concernant la situation de Philippe Adamski.

Philippe ADAMSKI est détaché de l'EN dans le corps de prof de sport au ministère des sports. Il est placé auprès de la FFCO sur un contrat particulier du ministère des sports (poste INSEP) permettant aux athlètes de haut niveau de s'entraîner en vue des meilleurs résultats internationaux. Le DTN lui a confié une mission complémentaire couvrant environ 20% de son temps et compatible avec ses impératifs d'entraînement:

Il aura à valider le travail des cartographes recruté par la DTN en vue du renouvellement des cartes de haut niveau et il accompagnera le groupe de travail sur la classification des équipements cartographiques en tant qu'expert.

Appel d'offres cartographie - Gérard Lecourt

Le secrétariat général a expérimenté, au cours de l'année 2009, des documents administratifs pour les appels d'offres équipements sportifs (cartographie) - cahier des clauses administratives, cahier des clauses techniques et acte d'engagement. Ces outils seront mis à disposition des associations. Pour les compétitions du Groupe A, les associations devront, obligatoirement, utiliser ces documents et en rendre destinataire la FFCO avant d'engager tous travaux de cartographie.

Fonds Européens de la Jeunesse - Rémi Gueorgiou

Cartographie du massif des Bauges dont le Semnoz fait partie (Annecy) est la pointe, avec soutien européen à rechercher. Le parlement européen soutient des projets pour la jeunesse. Il faut monter un dossier.

Agenda 21 FFCO: Le secrétaire général a mis en chantier l'agenda 21 de la course d'orientation. Il sera à adopter lors du prochain CD et validé par l'assemblée générale.

Presse: Guillaume Renard a rencontré un rédacteur en chef de Jogging magazine qui souhaite collaborer avec la fédération. Le magazine attribuerait 2 pages au quotidien, à charge à la FFCO de lui fournir la matière et le correspondant.

Le CD est clos à 11H45.

Le Président

Jean-Paul TERS
Signé : JP Ters

Les Secrétaires de séance

Gérard.LECOURT Joël POULAIN
Signé : G.Lecourt Signé : J.Poulain